

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait
afficher aujourd'hui à la porte de
la Mairie le compte rendu
sommaire de la séance du Conseil
Municipal du 19 octobre 2016 et
qu'il a été fait ... observation.

Le 26 octobre 2016,



L'an deux mille seize le dix-neuf octobre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

PRESENTS : M. BESCHIZZA (sorti lors du vote de la délibération n° 21) – Mme MAROUN (sortie lors du vote de la délibération n°18 - Présidente de séance lors de la présentation de la délibération n° 21) – MM. CANNAROZZO – AYYADI (sorti lors du vote des délibérations n° 17 et 18) – Mme DELMONT-KOROPOULIS – M. CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. RAMADIER – Mme BELMOUDEN (sortie lors du vote de la délibération n° 16) – M. FLEURY – Mme RODRIGUES – M. GIAMI – Mme SAGO (sortie lors du vote des délibérations n° 17 et 18) – M. CAHENZLI – Mme PINHEIRO – M. PALLUD – Mme MONTEBAULT – M. EL KOURADI – Mme ISIK (sortie lors du vote de la délibération n° 17) – M. MORIN (sorti lors du vote de la délibération n° 7) – Mmes BARTHELEMY – NICOT – MM. PACHOUD – LECAREUX – Mme MOREAU – MM. BEZZAOUYA – MICHEL – Mme MARQUETON – M. MARQUES – Mmes DRODE (sortie lors du vote de la délibération n° 17) – RADE (sortie lors du vote de la délibération n° 17) – MM. LORENZO (sorti lors du vote de la délibération n°19) – ATTIORI – Mmes LANCHAS-VICENTE (sortie lors du vote des délibérations n° 19 et 20) – GIMENEZ – M. SANOGO – Mme MISSOUR – MM. TELLIER - MOZER – Mlle LABBAS – M. SEGURA (sorti lors du vote de la délibération n° 21) – Mmes DEMONCEAUX – QUERUEL – MM. HERNANDEZ – GOLDBERG – CHALLIER – Mme BEZZAOUYA (sortie lors du vote de la délibération n° 17)

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

MANDANTS

Mme LAGARDE
M. LAOUEDJ
Mme FOUGERAY
Mlle ABDELLAOUI

MANDATAIRES

Mme PINHEIRO
M. CHALLIER
Mme BEZZAOUYA
Mme MAROUN

ABSENTS : M. CORREIA - Mme SADKI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame MARQUETON a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En préambule de l'ordre du jour, le Conseil Municipal observe une minute de silence en hommage à l'enfant de 10 ans, décédée suite à l'accident de la route survenu le vendredi 14 octobre 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du rapport annuel d'activités et du rapport financier 2015 du service délégué de production et de distribution d'énergie calorifique sur le territoire de la ville d'Aulnay-sous-Bois – Société AES (*délibération n°1*),

du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets, au titre de l'exercice 2015 (*délibération n°2*),

des modifications opérationnelles apportées au Contrat de Ville 2015-2020 d'Aulnay-sous-Bois, pour l'année 2016 (*délibération n°16*),

par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :

SOLLICITE une subvention auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), pour la fourniture des matériels nécessaires et la réalisation de travaux pour sécuriser les établissements scolaires, dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) - (*délibération n°3*),

AUTORISE le Maire, à signer :

- la convention d'attribution de subvention par le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) pour le financement de la réalisation de l'action « permanences juridiques », au titre du Contrat de Ville d'Aulnay-sous-Bois (*délibération n°4*),
- la convention de financement des projets été 2016 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis (*délibération n°9*),
- la convention de délégation avec le Département de la Seine-Saint-Denis concernant la gestion d'activité de planification familiale, à compter du 1^{er} janvier 2017 (*délibération n°10*),
- la convention entre la ville d'Aulnay-sous-Bois et l'Établissement Public du Louvre, dans le cadre du projet « Le Louvre Chez Vous » (*délibération n°14*),
- le protocole partenarial entre la Ville et le groupe SNI/Grand Paris Habitat, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique locale de l'Habitat (*délibération n°18*),

DECIDE la régularisation du dépôt des archives de la seigneurie d'Aulnay et de la famille de Gourgue aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis (*délibération n°6*),

l'attribution de subvention aux coopératives scolaires, au titre de l'année 2016/2017 (*délibération n°12*),

la présentation de la candidature de la Ville sur l'éco-quartier Vieux Pays – Soleil Levant à l'appel à projet régional « 100 quartiers innovants et écologiques » et **APPROUVE** la convention cadre avec le Conseil Régional d'Ile-de-France (*délibération n°17*),

l'entrée de la Ville au capital de la Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région Parisienne (SAERP) - (*délibération n°19*),

la cession de biens immobiliers à vocation économique et commerciale au profit de la SEMAD (*délibération n°20*),

la prise en charge, au titre de la protection fonctionnelle, des frais relatifs à la défense des droits de M. BESCHIZZA, Maire (*délibération n°21*),

ADOPTE la nouvelle dénomination des foyers résidence des Cèdres et des Tamaris en résidences autonomie des Cèdres et des Tamaris (*délibération n°8*),
la grille tarifaire de la participation des familles aux séjours avec nuitées des élèves scolarisés au titre de l'année scolaire 2016/2017 (*délibération n°13*).

par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :

DECIDE les modalités de mise à disposition de locaux municipaux, à titre gratuit, dans le cadre des élections primaires des partis politiques en vue de la préparation des élections présidentielles 2017 (*délibération n°5*),

le transfert des résultats de gestion 2015 du Budget annexe Assainissement 2015 de la Ville au Budget annexe Assainissement 2016 de l'Etablissement Public Territorial « Paris Terres d'Envol » (*délibération n°7*),

ADOPTE le montant de la participation communale à verser pour les dépenses de fonctionnement des élèves aulnaysiens scolarisés au Protectorat Saint-Joseph, établissement sous contrat d'association, au titre de l'année scolaire 2016/2017 (*délibération n°11*),

APPROUVE le principe de la Délégation de Service Public pour la gestion des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant « Clémence Mentrel » et « La Bourdonnais » (*délibération n°15*),

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND connaissance :

des décisions n°1070, 1071, 1073 à 1091, et 1093 à 1102 inclus concernant :

- les dons d'archives privées de Mme LAPARRA et de M. FEVAL au profit de la ville d'Aulnay-sous-Bois,
- la mission d'accompagnement, dans le cadre du plan d'actions prioritaires de la DSIT (Société AERIAL),
- le remboursement des frais de transport des auteurs engagés par la librairie Folies d'Encre, dans le cadre du Festival Les Futuriales 2016,
- l'organisation par le Réseau des Bibliothèques de la présentation des livres de la rentrée littéraire, le 8 octobre 2016 (librairie « UN AUTRE MONDE »),
- le renouvellement de bail entre la Ville et les services de l'Etat pour les locaux sis 20 rue des Ecoles occupés par la Trésorerie Principale,
- les contrats et avenants de location de logement dépendant du patrimoine communal,
- les prestations de diffusion du Nouveau Cap concernant :
 - « Les yeux de la tête », le 7 octobre 2016 (Association DIONYSIAC TOUR),
 - « Yann COTTY/Duo jazz manouche », le 17 septembre 2016 (Association « MUSIQUE AND CO »),

- l'organisation de concerts, le 17 septembre 2016, dans le cadre Journées Européennes du Patrimoine 2016 (Association « BOITAMUSIK »),
- la location, pour le Forum des Associations 2016, de matériels suivants (Société LOMAREC) :
 - crêpière et plaque chauffante,
 - friteuses et autre petit matériel,
- l'organisation, dans le cadre du Forum des Associations 2016, des manifestations suivantes :
 - l'animation de type déambulation de clowns et sculptures de ballon (Société MUSICAL SHOW COMPANY)
 - la prestation point d'alerte et de premiers secours (Association CROIX ROUGE FRANCAISE),
- la signature des marchés passés en procédure adaptée, concernant :
 - les prestations topographiques, dans le cadre de la vente du lot B sis RN2-Est (Cabinet Didier BOUCHER),
 - les séjours de classes avec nuitées pour les enfants de 4 à 12 ans, au titre de l'année scolaire 2016/2017 et renouvelable jusqu'en 2019/2020 (Diverses sociétés),
 - l'organisation de séjours pour seniors, au titre de l'année 2017 jusqu'en 2020 (Diverses sociétés),
 - les séjours vacances au profit des aulnaysiens âgés de 6 à 17 ans pour les vacances scolaires de la zone C, au titre de l'année 2017 jusqu'en 2020 (Diverses sociétés),
- la signature du marché passé en procédure adaptée concernant la maintenance et l'assistance pour le progiciel ASTRE RH, au titre de l'année 2016/2017 et renouvelable jusqu'en 2019/2020 (Société GFI PROGICIELS),
- la signature du marché subséquent concernant l'aménagement de la rue Edgar Degas, dans le cadre de l'opération Aquilon (Société EIFFAGE ROUTE),

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 19 octobre 2016 à 23h00.



Bruno BESCHIZZA